



Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 27/10/2021,

**GÉRARD
LAHELLEC**

Objet : soutien à l'élevage en général et à la filière porcine en particulier

SÉNATEUR
DES
CÔTES D'ARMOR

MEMBRE DE LA
COMMISSION
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

COLLABORATEURS

PASCAL BONNEAU
06.72.71.17.50
p.bonneau@clb.senat.fr

VICTORIA GIRONDEAU
06.72.71.08.32
v.girondeau@clb.senat.fr

PAULINE JACQUES
07.88.42.58.38
p.jacques@clb.senat.fr

Monsieur Le Ministre,

Dans le prolongement de mes rencontres avec les éleveurs de Bretagne, rassemblés à l'initiative des organisations syndicales au niveau des chambres départementales de l'Agriculture, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'urgence que revêt la juste prise en considération de leur situation spécifique afin d'engager sans attendre des mesures de soutien aux trésoreries des exploitations familiales.

La Bretagne est la première région française d'élevage pour la viande, fournissant plus du tiers des animaux finis produits dans le pays et totalisant 25 500 exploitations élevant des animaux destinés à la viande. Mais elle est surtout la 1^{re} pour la production de porcs, veaux et volailles de chair. Sa production porcine, répartie dans 5 200 exploitations et un cheptel estimé à 7,3 millions de têtes en 2015, représente 56 % de la production nationale. La région compte, de surcroît, 13 abattoirs de porcs (plus de 1 000 tonnes par an) et emploie 6 700 salariés.

Aujourd'hui, le secteur porcine est fragilisé par la concurrence internationale, notamment celle de l'Allemagne et surtout de l'Espagne en raison de la fermeture du marché chinois aux importations. Or, malgré un recul de consommation, la viande de porc reste la viande la plus consommée en France (en 2014, un Français en consommait 32,5 kg dont les trois quarts en charcuterie), la moins chère et commercialisée sous une grande diversité de produits.

Cette fragilisation du secteur porte donc en elle le risque de sa disparition. Je me permets de rappeler, à ce propos, la crise que nous avons connue il y a quelques années dans la filière avicole et qui avait conduit au sacrifice de celle-ci, justifié parfois au nom de la nécessité de « changer de modèle »... Aujourd'hui, des suites de cette crise, un constat s'impose : nous importons en France 50% de la viande de volaille que nous consommons ! Il convient ainsi de tout mettre en œuvre pour éviter que le séisme que nous avons connu dans la filière des volailles ne vienne maintenant anéantir la filière porcine.

Dans l'attente de vos prises de décisions pour venir en soutien aux trésoreries des exploitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Gérard LAHELLEC